



ADJOINT ADMINISTRATIF - CABINET DE LA MAIRIE

Concours no. ADM-22-09-2021
(Poste permanent à temps complet – 34 heures/semaine)

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, **au plus tard, le 29 octobre 2021** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
✉ emploi@villeport-cartier.com

LE POSTE

Sous l'autorité du maire, la personne titulaire a comme mandat principal d'apporter un support administratif au maire et aux membres du conseil municipal en assurant la préparation et le suivi des dossiers, de correspondances et de demandes d'information.

Elle collabore avec la direction générale et autres services municipaux afin d'assurer la coordination et le bon fonctionnement des différents dossiers.

De plus, elle s'assure de répondre à toute demande citoyenne et d'en faire le suivi lorsque requis.

LES QUALIFICATIONS

- Détenir une formation en techniques de bureautique;
- Posséder une excellente connaissance du français écrit et de la rédaction de correspondance;
- Être à l'aise avec l'environnement informatique et maîtriser adéquatement la suite Office;
- Détenir un minimum de cinq (5) années d'expérience dans des fonctions similaires;
- Posséder un sens de l'organisation et une rigueur administrative développés et démontrer une aisance avec le service à la clientèle;
- La connaissance du milieu municipal constitue un atout important.

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la politique actuelle en vigueur pour le personnel cadre de la Ville de Port-Cartier. Le salaire annuel se situe entre 63 675 \$ et 80 204 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est également offerte.